



**CONTACTS :** Vie étudiante Muriel Husson 01 41 13 42 93 [muriel.husson@epf.fr](mailto:muriel.husson@epf.fr) Sceaux / Marion Longuet 03 51 59 11 42 [marion.longuet@epf.fr](mailto:marion.longuet@epf.fr) Troyes

## LE LOGEMENT:

### Site du logement EPF :

L'EPF vous met à disposition un site spécifique qui répertorie toutes les solutions existantes dans les résidences publiques ou privées et chez les particuliers. Vous y trouverez une liste de logements proposée par des particuliers (chambres, studios, appartements). Un code campus vous permet de les consulter après votre inscription définitive. <https://epf.immojeune.com>

### Résidences universitaires publiques gérées par le CROUS :

Le CROUS de Reims Champagne-Ardenne propose différents types de logements aux étudiants qu'ils soient boursiers ou non. (03.25.40.06.24 ou [antenne-troyes@crous-reims.fr](mailto:antenne-troyes@crous-reims.fr))

**Demande de logement :** Tous les logements du CROUS nécessitent la constitution d'un dossier social étudiant (DSE). Ce dossier est à remplir obligatoirement sur Internet **avant le 30 avril**, auprès du CROUS de l'académie où vous étudiez. Ce CROUS, dit d'origine, est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie. Il remplit le rôle de guichet unique.

Vous formulez alors votre vœu d'étude dans l'académie de Reims, et choisissez l'EPF Troyes pour demander à la fois une bourse et un logement. (Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des académies différentes).

Le CROUS vous envoie en retour un dossier papier restituant l'image de la saisie effectuée. Après vérification des informations, modifications ou complément d'information si besoin, vous retournez votre dossier signé avec les pièces justificatives demandées.


En cas de vœux dans d'autres académies, votre CROUS d'origine transfèrera par procédure informatique votre dossier aux CROUS des académies concernées. Les dossiers de bourses seront transférés au CROUS de Versailles qui vous versera directement votre allocation.


**Votre allocation vous sera versée uniquement lorsque vous aurez fourni à l'école votre notification de bourse émanant du CROUS de Versailles.**

A Troyes, le CROUS est situé au sein de la Maison des Etudiants 6, rue de la Petite Courtine (près de la cathédrale, centre-ville). Contacts : Par téléphone au 03.25.40.06.24 ou par courriel : [antenne-troyes@crous-reims.fr](mailto:antenne-troyes@crous-reims.fr)

Vous pouvez également consulter le site internet du CROUS de Reims pour information : [www.crous-reims.fr](http://www.crous-reims.fr)

### Autres logements :

 **Le forum logement étudiant JUILLET 2017** . Pendant deux jours, le Forum Logement étudiant réunit une trentaine de prestataires pour vous aider à trouver votre logement, effectuer vos démarches et prendre vos repères. Nouveauté cette année, le coloco-dating, pour rencontrer votre future coloc !

 **La centralisation des offres de logements des particuliers à la Maison des étudiants de Troyes**  
Plus d'informations : [www.ville-troyes.fr](http://www.ville-troyes.fr) ou au 03.25.81.78.10)

 **Les agences immobilières et résidences étudiants privées**



Leurs offres apparaissent sur notre site du logement.

## Synthèse des résidences universitaires publiques et privées

Prestataires	Adresse	Contacts	Loyers	
Résidence universitaire du CROUS <b>Résidence des Lombards</b>	28 Place Léonard de Vinci 10 000 Troyes Proche Campus EPF/UTT	Téléphone : 03 25 82 19 45 E-mail : residence-vinci@crous-reims.fr	T1 T2 (2 personnes/personne) T3 (3 personnes/personne) Tout compris	332 € 252 € X2 313 € X3
Résidence universitaire du CROUS <b>Résidence Villehardouin</b>	11 et 13 rue de Québec 10 000 Troyes Proche Campus EPF/UTT	Téléphone : 03 25 82 19 45 E-mail : residence-villehardouin@crous-reims.fr	T1 Tout compris	314 €
<b>Damonte Immobilier</b>	120 Rue du Général de Gaulle 10 000 Troyes	Respo : Mme Eullafroy Téléphone : 03 25 82 83 84 E-mail:nathalie.eullafroy@damonte.fr	T1	355 €/460 € + charges
Résidences universitaires privées <b>Aube Immobilier</b> Clef UT Etudes 3	34 Place Léonard de Vinci 10 000 Troyes	Respo : Mrs Denizet 03 25 75 94 05 Respo : Mrs Vast Arnoud 03 25 75 94 01 cdenizet@aube-immobilier.fr avastarnoud@aube-immobilier.fr	Studio Colocation Personne à mobilité réduite	à partir de 430 € + charges
Résidences universitaires privées Logements locatifs <b>Troyes Habitat</b>	Agence des Chartreux 62 Rue du 8 mai Agence du Vouldy 16 chaussé du Vouldy 10 000 Troyes	Téléphone unique : 03 25 71 17 17	Studio Colocation	à partir de 220 € 400 € Selon le parc immobilier
Résidences universitaires privées <b>Apparthotels</b>	Résidence le Campus 21 ter rue de Beauregard 10 000 Troyes TROYES EQUALIS 26 Ave Anatole France 10 000 Troyes	Respo : Mr Jeannot Florent 03 25 74 77 78 E-mail : contact-troyes@residences-apparthotel.com Tél. 00 33(0)3 25 45 41 45	Studio 20 m <sup>2</sup> charges comprises Studio 20m <sup>2</sup> charges comprises	395 € EPF uniquement 395 € EPF uniquement

### Aides au Logement par la CAF :

Les demandes doivent être effectuées auprès de la caisse d'Allocations Familiales dont dépend votre logement. Consultez le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

- l'allocation logement à caractère social (ALS).
- l'aide personnalisée au logement (APL).

Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales versées aux parents pour les enfants de moins de 20 ans.

## RESTAURATION

Le CROUS propose aux étudiants des repas complets à partir de 3,10 € dans différents restaurants :

RU des Lombards

Cafétéria le QG

RU de l'IUFM

Cafétéria de l'Hôtel de Dieu

RU de l'ESC

Cafétéria de l'IUT

Brasserie « Midi à Paris »

RU des Courtines

## FRAIS DE SCOLARITE





L'EPF est un Etablissement Supérieur Privé reconnu par l'Etat, sous statut de Fondation reconnue d'utilité publique, à but non lucratif.

Les frais pédagogiques s'élèvent à 7 600 € par an pour 2016-2017 (prélèvement par mensualités), pour chaque année d'études, à Sceaux, Troyes et Montpellier.

## LES AIDES AU FINANCEMENT

### Prêts bancaires :

Les banques proposent des prêts particuliers aux élèves-ingénieurs de l'EPF. Le plus souvent ces prêts sont remboursables à partir du moment où l'élève est diplômé et commence à travailler. L'EPF a passé des **accords avec certains établissements bancaires, avec des conditions privilégiées d'emprunts (taux, garanties...)**. Nous vous conseillons de consulter plusieurs banques et de ne pas hésiter à les mettre en concurrence.

Banque	Adresse	Mail	Taux	Commentaires
	11, place du Maréchal Foch 10000 TROYES	Laurent GRACIAL <a href="mailto:laurent.gracial@socgen.com">laurent.gracial@socgen.com</a> 03 25 43 57 71 / 06 75 48 46 31	1% Hors assurance	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pas de limite d'âge</li> <li>· Pas de montant max.</li> <li>· Caution exigée</li> </ul>
	120 Avenue Pierre Brossolette 10033 Troyes	Nathalie Thoyer <a href="mailto:nathalie.thoyer@bnpparibas.com">nathalie.thoyer@bnpparibas.com</a> 03 25 82 83 42	0,90 % Hors assurance < ou égal à 9 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 18 à 25 ans</li> <li>· Caution exigée</li> <li>· Sur attestation de scolarité ou carte étudiant EPF</li> <li>· Pas de montant maximum emprunté</li> <li>· Pas de frais de dossier</li> </ul>
	76 Avenue Pierre Brossolette 10033 Troyes <a href="http://www.monbanquierenligne.fr">www.monbanquierenligne.fr</a>	0 821 01 05 36  09 69 39 94 99	0,90% Hors assurance  0,59% Assurance annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>· 18 à 28 ans</li> <li>· Soumise à condition</li> <li>· Montant maximum emprunté : 45 000 Euros à rembourser en 10 Ans max</li> </ul>
	7 place Maréchal Foch 10 000 Troyes	Thierry PERRICHON 8 820 387 398 <a href="mailto:thierry.perrichon@cic.fr">thierry.perrichon@cic.fr</a>	voir en agence directement	

### Bourses du CROUS :

Les bourses du CROUS sont accordées aux élèves en fonction de la situation sociale et financière de leur famille (demande entre le 15/01 et le 30/04 par Internet sur votre CROUS ou vous étudiez actuellement)  
<http://www.cnous.fr/>

### Aides des collectivités locales :

Les régions, les départements ou les villes apportent souvent des aides financières aux élèves issus de leur territoire. Les formes des aides (bourses, prêts d'honneur, aides d'urgence...) et les modalités d'attribution étant très variables, **il est indispensable de se renseigner directement auprès de chaque collectivité pour connaître précisément les calendriers et les démarches à suivre.**

### Fond de soutien de l'EPF et de l'AEPF :

Cette aide s'adresse aux étudiants de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, boursiers du CROUS, rencontrant des difficultés financières ponctuelles. Destiné aux élèves ayant déjà effectué au moins 1 année de scolarité à l'EPF.

**Bourse Marie Louise Paris :** réservée aux jeunes filles boursières et méritantes lors de leurs notes au bac et au concours d'entrée à l'EPF

**Bourse Concours Avenir :** bourse au mérite pour les 5 meilleurs résultats d'élèves boursiers au Concours Avenir

**Projets associatifs :** des associations comme EPF Projets (Junior Entreprise) proposent des missions rémunérées.

### Stages :

Les périodes de stages peuvent contribuer au financement des études, notamment en 4<sup>ème</sup> année (4 mois minimum) et en 5<sup>ème</sup> année (6 mois minimum) : 1 100 € brut par mois en moyenne

